

Charte et conditions générales de vente

Les présentes ont été mises à jour le 13 septembre 2024.

Elles s'appliquent aux relations contractuelles entre :

Bérénice CORRE – EI

Siret : 90876295800019

8 allée des acacias

56000 Vannes

Tel : 06 32 68 95 21

Berenice.corre.naturopathe@gmail.com

RCP MEDINAT n°MDNA27746 chez ALIANS :

BP 25-252, 59379 DUNKERQUE Cedex 1

Ci-après désigné « Le Professionnel »

Et

Tout client des prestations de services du Professionnel telles que précisées aux termes des présentes.

Merci de prendre connaissance des présentes avant votre première séance avec moi.

Présentation du Professionnel

Le Professionnel est naturopathe phyto-aromatologue, réflexologue, formé par l'Institut Hildegardien (St Avé-Morbihan) et a obtenu les certificats de *naturopathe*, *phyto-aromatologue* et *réflexologue plantaire*.

Le Professionnel est certifié FENA depuis 2022.

Le Professionnel est également formateur en naturopathie.

Le Professionnel a également suivi une formation *en physiologie de la fertilité de la femme* auprès de l'Institut de Formation à la Fertilité.

Le Professionnel a obtenu un Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation à l'université de La Rochelle.

Le professionnel est soumis au code de déontologie de la FENA, dont vous pouvez accéder à sa lecture ici : https://lafena.fr/wp-content/uploads/2022/10/LaFENA_JDC_2021_code_deontologique_v2.pdf

et au code de déontologie du SPN que vous pouvez lire ici : <http://www.syndicat-naturopathie.fr/wp-content/uploads/2016/06/CODE-DE-DEONTOLOGIE-et-CHARTRE-ADHERENT-SPN.pdf>

Méthodes d'accompagnement

→ Séances de naturopathie :

L'accompagnement en naturopathie s'effectue sur une ou plusieurs séances en présentiel (cabinet ou domicile du client) ou en visioconférence.

Les séances à domicile sont possibles sur les communes de Vannes, Saint-Avé, Meucon, Plescop, Ploeren, Saint-Nolff, Grand-champ, Monterblanc, Locqueltas.

La première séance est le bilan de vitalité. Il peut être suivi d'un ou plusieurs rdvs de suivi en fonction des besoins identifiés lors du premier rdv.

Le premier rendez-vous dure environ 1h15.

Un rdv de suivi dure environ 45 mn.

→ Séances de réflexologie plantaire et massages bien-être :

Les séances de réflexologie plantaire ainsi que les massages bien-être sont proposés au cabinet (Plescop) ou à votre domicile.

Les séances à domicile sont possibles sur les communes de Vannes, Saint-Avé, Meucon, Plescop, Ploeren, Saint-Nolff, Grand-champ, Monterblanc, Locqueltas.

Afin que les séances se déroulent dans les meilleures conditions, merci de bien vouloir prendre connaissance des quelques recommandations avant le rendez-vous.

Recommandations générales pour les massages bien-être et la réflexologie plantaire (au cabinet et à domicile) :

- Signalez lors de la prise de rendez-vous toute douleur ou tout problème santé.
- Munissez-vous de deux grandes serviettes, d'une petite serviette et d'une couverture chaude.
- Un temps supplémentaire de 15 minutes avant et de 15 minutes après le massage bien-être est nécessaire pour que celui-ci se réalise dans les meilleures conditions. En effet, la séance démarre par un temps d'installation et un entretien pour connaître votre état de forme du moment. A la fin de la séance,

vous aurez besoin d'un temps pour émerger de ce moment de détente profonde.

Recommandations supplémentaires pour les massages bien-être et la réflexologie plantaire à domicile :

- Pour les massages se déroulant à votre domicile, il est important de prévoir un espace suffisant d'au moins 10 m² pour le confort du praticien.
- Prévoyez un endroit calme pour la séance où vous ne serez pas dérangé.
- Merci de me mettre à disposition un lavabo pour les mesures d'hygiène.
- Pensez à sortir une tasse chez vous pour la boisson chaude à la fin de la séance.
- Pour le modelage crânien Shirotshampi, il vous faudra un siège confortable (prévoyez des coussins).

Si les conditions nécessaires au bon déroulement de la séance à domicile ne peuvent pas être mises en place, la séance vous sera proposée au cabinet.

→ Accompagnement à la fertilité naturelle : *Mater'fertile*

L'accompagnement à la fertilité naturelle s'effectue sous forme de séances/rdv en présentiel ou en visioconférence.

Les rendez-vous inclus dans le forfait d'accompagnement *Mater'fertile* doivent être pris dans les 12 mois qui suivent la souscription de l'accompagnement.

- Accompagnement à la séance :
 - Rdv bilan préconception pour 1 partenaire
 - Rdv de suivi selon les besoins identifiés lors du premier rdv
- Forfait d'accompagnement *Mater'fertile* :
 - 1 bilan préconception en naturopathie pour la future maman ou pour les 2 partenaires + conseils personnalisés + 2 rdv de suivi en naturopathie

Contre-indications

Pour les séances de réflexologie plantaire et de massage bien-être, le client s'engage à signaler au moment de la prise de rdv tout problème de santé ou état de santé (grossesse) nécessitant des précautions particulières voire une impossibilité de pratiquer la séance dans certains cas.

Le professionnel ne pratique pas de réflexologie plantaire sur des enfants en-dessous de 3 ans.

Les rendez-vous enfant ne sont possibles qu'avec l'accord des représentants légaux et en présence d'au moins un des représentants légaux.

Prendre RDV

La prise de rendez-vous peut s'effectuer par téléphone au 06 32 68 95 21 ou par le formulaire de contact proposé sur le site Internet : <https://www.naturopathe-berenice-corre.fr/contact>

LA PRISE DE RDV IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE.

Conditions d'annulation

Lorsque le Professionnel inscrit une séance dans son agenda, il vous réserve un temps au cours duquel il est entièrement à votre écoute. Si vous annulez une séance au dernier moment, il ne peut disposer de ce temps pour recevoir une autre personne. C'est pourquoi toute séance non annulée 48 heures à l'avance est due.

Réciproquement, si, pour quelque raison que ce soit, le Professionnel ne pouvait être présent à une séance, il vous devrait une séance gratuite.

Tarifs et modes de paiement

→ Tarifs des séances en naturopathie et des forfaits :

Bilan de vitalité adulte : 70 €

Bilan de vitalité enfant : 60 €

Forfait : 1 bilan en naturopathie + 1 réflexologie plantaire : 125 euros

Forfait : 1 bilan en naturopathie + 1 massage bien-être d'1h : 125 euros

Rdv de suivi adulte : 60 €

Rdv de suivi enfant : 50 €

→ Tarifs des séances de réflexologie plantaire :

Réflexologie plantaire adulte : 65 € (1h)

Réflexologie plantaire enfant (de + de 3 ans) : 45 €

→ Tarifs des séances de massages bien-être :

Massage californien suédois : 65 euros pour 1h et 95 euros pour 1h30

Massage Shirotshampi : 50 euros pour 45 minutes

Massage du dos : 35 euros pour 30 minutes (proposé exclusivement à la suite d'un rdv en naturopathie)

Massage aux pierres chaudes : 65 euros pour 1h

Massage liftant du visage : 65 euros pour 1h (un forfait contenant plusieurs séances est possible sur devis).

→ Tarifs des formules de l'accompagnement à la fertilité naturelle : *Mater'fertile*

Tarifs séances individuelles :

- Rdv bilan préconception : 80 euros
- Rdv de suivi : 70 euros

Tarifs des forfaits Mater'fertile : 210 euros (future maman) ou 350 euros (option couple)

TVA non applicable, art. 293B du CGI

Le paiement sera effectué par chèque, espèces, virement bancaire.

Le Professionnel établira une facture correspondant aux sommes dues.

Responsabilité

Bien que le Professionnel mette tout en œuvre pour fournir un accompagnement de qualité, son obligation se limite à une obligation de moyens. Le Client reconnaît ainsi que le Professionnel ne saurait garantir qu'un résultat ou un avantage particulier sera obtenu à l'issue de la Prestation.

LES SERVICES FOURNIS PAR *BERENICE CORRE-EI* NE DOIVENT EN AUCUN CAS SE SUBSTITUER AUX CONSEILS ET CONSULTATIONS D'UN PROFESSIONNEL QUALIFIE EN MATIERE MEDICALE. L'ACHAT DES SERVICES AUPRES DE *BERENICE CORRE* NE DOIT EN AUCUN CAS SE SUBSTITUER A DES TRAITEMENTS MEDICAUX OU PARAMEDICAUX PRESCRITS PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTE. SI VOUS ETES SUIVI PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTE, NOUS VOUS RECOMMANDONS FORTEMENT D'AVERTIR CE PROFESSIONNEL AVANT DE RECOURIR A NOS SERVICES.

Confidentialité

Ce qui est dit en séance est couvert du sceau de la confidentialité absolue. Le Professionnel peut toutefois se considérer délivré de ce secret si le client ou des tiers sont en danger, dans les limites fixées par la loi. En particulier, cet engagement de confidentialité ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Lorsque la loi, le règlement ou toute autre injonction juridictionnelle ou administrative contraindrait le Professionnel à révéler des Informations Confidentielles ;
- Lorsque les Informations Confidentielles sont dans le domaine public, sous réserve qu'elles ne soient pas devenues publiques du fait du Professionnel, en raison d'une violation légale, réglementaire ou contractuelle ;
- Lorsque le Client a préalablement autorisé le Professionnel, par écrit, à en disposer librement.

Le Professionnel peut être amené à traiter des données personnelles du Client et s'engage à respecter les obligations qui lui incombent au regard de la réglementation générale de la protection des données personnelles « RGPD ». Dans le cas d'un transfert nécessaire auprès d'un tiers (sous-traitant, prestataire de services, etc.), le Professionnel s'assure de la réciprocité du traitement des données, auquel cas, le Professionnel informera le Client au préalable pour recueillir son consentement.

Le traitement des données personnelles est détaillé dans la politique de confidentialité publiée sur le site internet : <https://www.naturopathe-berenice-corre.fr> garantissant au Client la transparence et la sécurité du traitement.

Les engagements du Professionnel

Le Professionnel s'engage à :

- La confidentialité des échanges avec le client, sous réserve des exceptions prévues par la loi et précédemment énoncées.
- Accueillir le client en toute bienveillance.
- Être à l'écoute du client et lui offrir un espace dédié pour échanger et pouvoir le servir au mieux.
- Adopter en toutes circonstances une attitude professionnelle.
- Continuer à se former et à être supervisé par ses pairs.
- Référer le client à un médecin ou autre un professionnel de santé dans le cas où il considère que les attentes du client relèvent du secteur médical.
- Ne jamais encourager le client à arrêter ses traitements médicaux en cours.

Les engagements du client

Le client s'engage à :

- Être à l'heure pour ses séances.
- Venir avec un esprit ouvert et bienveillant.

- Ne pas être irrespectueux.
- Rester responsable de ses actes et paroles.
- Informer le Professionnel dans le cas où le client ne souhaite pas continuer les séances.

Le client a toute liberté de choisir librement sa méthode d'accompagnement et son professionnel, et de modifier ce choix s'il l'estime nécessaire.

Réclamations et règlement amiable des litiges

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un Professionnel.* ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Le Client est également informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiations sectorielles existantes ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.

L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

Pour toute difficulté, nous vous invitons à contacter au préalable le Professionnel à : berenice.corre.naturopathe@gmail.com

Loi applicable et juridictions compétentes

Le présent contrat et les obligations qui en découlent sont soumis à la loi française.

En cas de litige, les juridictions françaises seront compétentes.